



MUNICIPALITÉ  
DE  
**Dixville**

## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par un « *Règlement n° 170-15* » modifiant le « *Règlement de zonage n° 117* ».

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

**QUE** le règlement no.170-15 modifiant le règlement de zonage numéro 117 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook modifié par le règlement 6-23.32 est entrée en vigueur le 13 avril 2015.

Une copie du règlement peut être consultée à l'Édifice municipal situé au 251, chemin Parker à Dixville du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00.

DONNÉ À DIXVILLE, ce 21<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2015.

---

**Sylvain Benoit, Directeur général  
et secrétaire-trésorier**

### **Certificat de publication**

Je, Sylvain Benoit, résidant à Dixville, en la qualité de secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le bulletin municipal édition du mois d'avril 2015 et affiché le même avis à l'Édifice municipal et au panneau d'affichage chemin Chamberlain le 21 avril 2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2015.

---

**Sylvain Benoit , secrétaire-trésorier**